

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 27 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 21 Octobre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, MME RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, MME GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, MME OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, MME OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, MME COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, MME BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, MME CORTICCHIATO Caroline, Adjoints au Maire.
MME FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, MME PIETRI Aghitella, M. CAU Pierre, MME BERNARD Camille, M. CASTELLANA Guy, MME NADAL LUCIONI Marie-Noelle, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, MME FALCHI Isabelle, MME SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, M. BACCI Christian, MME FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, MME ZUCCARELLI Marie, MME VILLANOVA Emmanuelle, MME MASSEI-MANCINI Aurélie, M. CHAREYRE Antony, FILIPPI Joseph, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|---------------------|---|-----------------------|
| MME JEANNE Isabelle | à | M. PAOLINI Antoine |
| MME SICHI Annie | à | M. VOGLIMACCI Charles |

Etaient absents :

M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, MME LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, MME GUIDICELLI Maria, MME RIERA Catherine, MME FERRI-PISANI Rose-Marie, MME SANGUINETTI Julia, M. CASASOPRANA François, MME FATTACCIO Françoise, Conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 36 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 octobre 2014

Délibération N°2014/278

Budget Supplémentaire 2014, budget annexe du stationnement.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2014 du budget annexe du stationnement. Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2013. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2013.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

| | |
|--|---------------------|
| - En recettes et en dépenses de fonctionnement | 858 255.88 |
| - En recettes et en dépenses d'investissement | 7 908 859.92 |
| Total du budget supplémentaire 2014 | 8 767 115.80 |

A) En section fonctionnement, les principales inscriptions nouvelles concernent :

En dépenses :

| | | |
|--|---|-----------------------|
| * Chapitre 011 : Charges à caractère général | : | 476 755.88 € |
| * Chapitre 012 : Frais de personnel | : | 65 000.00 € |
| * Chapitre 66 : Frais financiers | : | 31 500.00 € |
| * Chapitre 67 : Charges exceptionnelles | : | 120 000.00 € |
| * Chapitre 68 : Dotations aux provisions | : | 450 000.00 € |
| * Chapitre 023 : Virement vers la section investissement | : | - 285 000.00 € |

En recettes :

Le financement de la section est assuré par la reprise sur provisions pour 450 000 € et le résultat de fonctionnement reporté du CA 2013 pour 408 255.88 €.

B) En section d'investissement, les inscriptions nouvelles concernent :

Une diminution de 285 000 € des crédits ouverts au chapitre 23 Immobilisations en cours compensée par une diminution de 285 000 € du virement provenant de la section de fonctionnement.

Il est nécessaire de rappeler que les reports du CA 2013 de la section d'investissement intégrés au budget supplémentaire 2014 sont les suivants :

En dépenses :

Les dépenses d'investissement reportées concernent la subvention d'équipement versée au délégataire pour la réalisation des travaux d'investissement, diverses dépenses pour l'amélioration et la rénovation du matériel de péage, une provision pour des travaux de fouilles archéologiques.

| | |
|---|----------------|
| * Chapitre 20 : Subvention d'équipement : | 7 020 000.00 € |
| * Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : | 16 528.72 € |
| * Chapitre 23 : Immobilisations en cours : | 1 157 331.20 € |

En recettes :

Le report de recettes d'investissement concerne le recours à l'emprunt auprès de la Banque postale. Pour information le capital de cet emprunt a été versé à la Ville le 04 Mars 2014.

L'équilibre de la section est assuré par le résultat d'investissement constaté au CA 2013 pour 964 237.04 € ainsi que par l'affectation de l'excédent de fonctionnement du CA 2013 soit 534 622.88 €.

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2014 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de, Mr Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu, l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu, l'article 2021 du code civil,
Vu, le vote du budget primitif 2014,
Vu, le vote du Ca 2013 et des affectations des résultats 2013,
Vu, l'avis de la commission des finances,
Vu l'avis de la commission municipale compétente en date du jeudi 23 octobre 2014,

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Le budget supplémentaire 2014 du budget annexe du Stationnement tel que précisé dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20141027-2014_278-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2014

Publication : 30/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI